

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Responsable de la gestion du personnel et de l'emploi

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

Les compétences attestées renvoient aux connaissances et capacités à : - optimiser et de superviser la mise en œuvre du processus de gestion des dossiers de personnel individuel et de la paie en gérant l'interface nécessaire avec les autres services et l'extérieur.
- établir un profil de poste, d'identifier les compétences nécessaires et disponibles, de gérer un processus de formation de l'identification du besoin à l'évaluation de la formation ou de gérer un processus complet de recrutement.
- gérer le fonctionnement des institutions représentatives.
- mener des études comparatives de rémunération.

Elles concernent en outre les connaissances portant sur :

- le droit du travail et les éléments de droit de la sécurité sociale, les conventions collectives, le droit de la communauté européenne.
- les systèmes d'information de Ressources Humaines (RH) intégrés et l'optimisation des processus.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Les responsables de la gestion du personnel et de l'emploi exercent leur activité dans des entreprises de tout secteur d'activité.

Type d'emploi accessible :

Types d'emplois accessibles : - Responsable d'administration du personnel et de la paie,
- Responsable du recrutement,
- Responsable de la formation,
- Gestionnaire de ressources humaines,
- Chef du Personnel.

Les points d'entrée de la fonction pourront être des postes de responsables, d'adjoint ou 'chargé de' dans un des domaines spécialisés présentés ci dessus. Dans les petites ou moyennes structures ils pourront être adjoints ou chef de personnel.

Code(s) ROME :

M1503 - Management des ressources humaines

Références juridiques des réglementations d'activité :

-

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :
Institut de Gestion Sociale (IGS)

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :
-

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

-

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6
 Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Autorité responsable de l'habilitation

France compétences
 6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation
Accords internationaux de reconnaissance des qualifications
Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
 Durée de l'enregistrement : -
 Date d'échéance de l'enregistrement : 05/03/2011

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire
Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

A compléter (Reprise)

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

National Europass Center

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>